



13.04.2015
COMMUNIQUE
DE PRESSE

Generali lance la délégation aux intermédiaires en flottes automobiles

- En 2014, les ventes de voitures aux entreprises connaissent une embellie malgré un contexte qui oblige les gestionnaires à être particulièrement vigilants quant à la gestion de leurs contrats d'assurance¹.
- Generali, 4^e acteur du marché de l'assurance des flottes automobiles² en France, décide de se réengager sur ce marché grâce à la souscription déléguée, et réaffirme sa volonté d'accompagner les petites entreprises, l'un de ses cœurs de métier.

DONNER PLUS D'AUTONOMIE AUX INTERMEDIAIRES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PETITES ENTREPRISES

Grâce à la délégation, les agents généraux et courtiers ont désormais la possibilité d'effectuer eux-mêmes la tarification, le devis et l'émission d'affaires nouvelles sur des flottes allant de 5 à 20 véhicules. Ils peuvent également réaliser certains actes de gestion comme les entrées et sorties du parc auto ou l'édition des cartes vertes.

La délégation permet aux intermédiaires de gagner en réactivité et en disponibilité pour mieux répondre aux attentes de leurs clients et d'entretenir une relation de confiance et de proximité. Les artisans, commerçants et petites entreprises peuvent en effet avoir besoin d'un accompagnement personnalisé que seul l'agent ou le courtier est en mesure de fournir.

VERS UNE PRESENCE PLUS FORTE AUPRES DES ASSURÉS

Le déploiement de la délégation sur les flottes automobiles constitue la première étape d'une démarche d'enrichissement du produit, permettant de toujours mieux satisfaire à la fois nos assurés et nos intermédiaires.

Generali est attentif aux tendances du marché, aux besoins de ses assurés, et souhaite se positionner en véritable partenaire des petites entreprises.

Pour cela, Generali réfléchit à intégrer prochainement à son offre flotte automobile des services et des moyens de prévention.

Ces aspects clés permettront d'optimiser la gestion globale des flottes comme par exemple l'immobilisation raccourcie du véhicule en cas de sinistre.

« Generali souhaite se développer sur le marché des petites flottes et pour cela nous avons lancé la délégation aux intermédiaires afin de leur permettre de délivrer des contrats d'assurance et d'assistance sans avoir à passer par la compagnie. » **Eric BALLETT**, Directeur en charge des flottes et concessions de Generali.

Si vous souhaitez plus d'informations ou être contacté par un de nos conseillers : [cliquez ici](#) ou www.generali.fr/professionnel/demande-rappel-pro

Marketing Stratégique
Pôle Relations Presse

Catherine Boudjena
Tél : 01.58.34.15.29
Email : catherine.boudjena@generali.com

Nathalie Teyssier
Tél : 01.58.38.13.52
Email : nathalie.teyssier@generali.com

Assicurazioni Generali S.p.A.
p.zza Duca degli Abruzzi, 2
34132 Trieste
P.O.Box 538
T +39.040.671111
F +39.040.671600

contact@generali.com
generali.com

¹ Source : Baromètre 2014 des flottes automobiles en France, CSA

² Etude FFSA 2012, Janvier 2014



A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11 milliards d'euros en 2014. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 7 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

Plus de renseignements sur <http://www.generali.fr> et www.generation-responsable.com

A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Le Groupe Generali est l'un des principaux assureurs au monde. Son chiffre d'affaires en 2014 s'élève à 70 milliards d'euros. Avec 78 000 collaborateurs à travers le monde au service de 65 millions de clients dans plus de 60 pays, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe occidentale, et occupe une place d'importance croissante en Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Asie.